évident que le corps choquant continuë ſon impreſſion, car ce corps continuë d'avancer tant que le choqué lui cede.

2. Que dans le choquant il arrive la même choſe, ſçavoir que la réaction du corps choqué, & de la matiere ſubtile contre le choquant ne ſe fait pas toute entiére en un inſtant, mais ſucceſſivement, & d'une partie à ſa voiſine, de ſorte qu'elle n'eſt complére que lors que la partie du choquant la plus éloignée du point de rencontre n'avance plus vers le corps choqué.

3. Que lorſque l'effort de la matiere ſubtile, trop comprimée eſt égal à la force qui reſte au choquant, il ſe fait une eſpece d'equilibre apres lequel commence le réjailliſſement, qui augmente ſucceſſivement, mais fort promtement; & d'autant plus promptement que la force du reſſort eſt plus grande; ou ce qui eſt la même choſe, que la matiere ſubtile à été plus comprimée par la reſiſtance que le corps choqué a fait au choquant.

21. On a prouvé cy devant que ſi deux corps infiniment durs mûs, par des mouvemens contraires, ſe choquent, le plus fort ne reçoit aucune force ou aucun effet du choc du plus foible, parce que le mouvement ne ſe perd point, que le plus fort ne peut recevoir du mouvement du plus foible ſans avoir en même temps deux mouvemens contraires, & que la force des corps, ou l'effet de leur choc ne peut être que du mouvement, ou du tranſport actuel. Mais il n'en eſt pas de même des corps à reſſort quelque durs qu'on les ſuppoſe. Dont la raiſon eſt que ces ſortes de corps ne communiquent leur mouvement que ſucceſſivement. Ainſi quoy que le plus foible ne puiſſe vaincre le plus fort, il peut vaincre une certaine quantité de petites parties qu'il choque

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: ZEN N-A 884:Leibn. Marg. 20, [17] - 15
PUBLIC DOMAIN